

Votre quartier va changer  
Prenez son avenir en main !

Site

Hôpital Saint-Vincent de Paul

## ASSOCIATION POUR LE QUARTIER SAINT-VINCENT DE PAUL 14<sup>ème</sup>

8 mars 2015

### Message de l'association à ses membres

**Objet:** Mise en ligne du 3ème livret Lauzeral

Chers amis membres de l'association,

Nous venons de mettre en ligne (sur le site membre) le 3ème livret de l'étude de l'atelier d'urbaniste Lauzeral ("scénarios") qui a été partiellement présenté lors de la réunion du 12 février à laquelle vous avez été nombreux à participer.

Cette réunion publique s'est tenue à la demande expresse de votre association. Les 2 premiers livrets ("éléments de diagnostic" et "orientations") qui avaient été mis à disposition préalablement n'auraient pas été présentés et commentés sans notre suggestion au sein du Comité d'Organisation de la Concertation.

Mais l'exposé, suivi de questions / réponses, a été très rapide (1 h 15) la mairie ayant souhaité enchaîner immédiatement, ce qui n'était pas prévu, par la présentation partielle de ce 3ème livret non diffusé préalablement.

Pourquoi ?

Parce que les "invariants" et "données d'entrées" (\*) dont nous contestons certains éléments figurent essentiellement dans les 2 premiers livrets ... et réduisent très fortement le champ des thèmes de la concertation, en contradiction avec les messages rassurants et consensuels diffusés par la mairie.

Nous souhaitons en effet traiter des questions essentielles que sont, en particulier:

- La part respective pour le logement (80%) et le reste (20%) - équipements publics, activités économiques et culturelles, jardins -. Sur ce dernier point, et pour illustration, 2.000 m<sup>2</sup> de jardins pour un éco quartier de 3,6 hectares nous semblent vraiment bien peu !
- Les parts respectives des logements sociaux, intermédiaires et libres. Souvenons-nous en effet des engagements de campagne municipale:
  - De la Maire de Paris: "La loi impose 25% mais nous souhaitons monter à 30% d'objectif pour le social"
  - De la Maire du 14ème: "30/30/30 ou 50/50, rien n'est décidé, ce sera justement soumis à la concertation". Avec notre questionnaire / sondage qui propose 27% de logement sociaux, il y a précisément matière à concertation !

Il faudra bien sûr aussi aborder les questions d'aménagement dont la hauteur des immeubles - comme la "tour" de 11 niveaux - ou la largeur de telle ou telle rue.

Mais il ne faut rien lâcher sur les questions de principe et de fond que nous avons soulevé dans notre questionnaire et notre bulletin n°5, à retrouver sur notre site [www.saintvincentdepaul14.fr](http://www.saintvincentdepaul14.fr).

C'est ce que nous ferons lors des prochains ateliers.

Mais, si l'on ne nous écoute pas, nous serons obligés d'utiliser toutes les voies possibles, y compris juridiques, pour faire entendre le point de vue de nos adhérents. Bien sûr,

cela nécessitera des moyens financiers.

Et nous obtiendrons forcément des aménagements !

**C'est pourquoi nous comptons sur vous tous pour faire adhérer vos proches et vos amis !**

**Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons peser !**

(\*) "Invariants" et "données d'entrée": Eco quartier, au moins 50% de logements sociaux en privilégiant les PLAI et PLUS, 80% destinés au logement, programme de 60.000 m<sup>2</sup>, hésitation sur l'agrandissement de la Fondation Cartier, etc.

PS: Nous avons aussi mis en ligne

- le compte rendu élaboré par la mairie sur les marches commentées des 6 et 13 décembre et
- Un article paru dans *MONTS 14*.

ASSOCIATION POUR LE QUARTIER SAINT-VINCENT DE PAUL 14<sup>ème</sup>

AssoQSVP14 --- 52 rue Boissonade ; 75014 Paris --- [assoqsvp@mail.com](mailto:assoqsvp@mail.com) --- [www.saintvincentdepaul14.fr](http://www.saintvincentdepaul14.fr)